



La prochaine séance **ordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, le **8 décembre 2025**.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville doivent suivre la consigne de désinfection des mains à l'entrée, des masques sont également disponibles.

Les places sont exclusivement attribuées aux citoyens sur la base du premier arrivé jusqu'à ce que la capacité maximale d'accueil de la salle soit atteinte.

RÈGLEMENT 1134-2023

CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE ET LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

1. ENREGISTREMENT ET DIFFUSION DES SÉANCES (article 28)

Les séances ordinaires du conseil municipal sont diffusées en direct sur :

- la page Facebook de la Ville : www.facebook.com/VilleBromont
- la chaîne YouTube de la Ville : www.youtube.com/user/villedebromont

Elles peuvent également être visionnées en différé à l'adresse suivante : www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/ dans les jours suivant la séance.

2. PÉRIODES DE QUESTIONS (article 19 et suivants) (excluant les demandes de dérogation mineure et usage conditionnel)

Les personnes présentes peuvent poser des questions aux élus lors de la :

- Première (1^e) période de questions; celle-ci suit immédiatement l'ouverture de l'assemblée, les questions doivent porter exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.
- Deuxième (2^e) période de questions; celle-ci se tient à la fin de la séance avant la clôture et porte sur tout sujet.

Le temps alloué par personne est de cinq (5) minutes maximums pour poser sa ou ses questions. Le temps alloué aux périodes de questions est d'une durée de trente (30) minutes.

Une personne qui désire poser une question, **excluant les demandes de dérogation mineure et usage conditionnel (3)**, mais qui ne peut être présente lors de la séance ordinaire, peut acheminer sa question à greffe@bromont.com jusqu'à 12 h le jour de la séance ordinaire en prenant soin d'indiquer ses coordonnées (prénom, nom, numéro de téléphone) ainsi que le point à l'ordre du jour, le cas échéant.

3. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE ET USAGE CONDITIONNEL

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement aux demandes d'usage conditionnel (article 145.33) et de dérogation mineure (article 145.6) conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c. A-19.1).

Les interventions doivent être faites au moment du traitement du point d'usage conditionnel ou de dérogation mineure, par le conseil.

4. COMMUNICATIONS ÉCRITES AU CONSEIL (article 58)

Quiconque désire transmettre au conseil une lettre, une requête, une pétition, un rapport ou tout autre document doit le faire parvenir au greffier par l'entremise d'une personne agissant à titre de responsable, en indiquant son nom, le nom de l'organisme qu'il représente, s'il y a lieu, et l'adresse civique où peut être transmise toute communication, de même que le numéro de téléphone de la personne responsable.

Lesdits documents peuvent être acheminés par courriel à greffe@bromont.com ou déposés en main propre au Service du greffe.



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DÉCEMBRE 2025
--

1. PÉRIODE D'INFORMATION

1.1 Période d'information

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PRÉSENTATION

3.1 Aucun

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 17 novembre 2025

5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 20 novembre 2025

6. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

6.1 Nomination au poste de directrice générale/directeur général par intérim, Direction générale

6.2 Modification du comité de sélection dans le cadre du processus de dotation pour le poste de directrice générale/directeur général de la Ville de Bromont

7. RÈGLEMENTS

7.1 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1014-01-2025 relatif à l'occupation du domaine public

7.2 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1031-29-2025 modifiant le Règlement 1031-2016, tel qu'amendé, relatif à la circulation et au stationnement

7.3 Avis de motion, dépôt et présentation du projet de Règlement 1134-03-2025 modifiant la Règlement 1134-2023, tel qu'amendé, concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal

7.4 Adoption du Règlement 1172-2025 décrétant l'adoption des tarifs de la Ville de Bromont (exercice financier 2026)

8. AFFAIRES COURANTES

8.1 DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU SOUTIEN À L'ORGANISATION

8.1.1 Adoption de la liste des déboursés au 30 novembre 2025

8.1.2 Libération de surplus affecté lié à la construction de l'incubateur-accélérateur de la Société de développement économique de Bromont (SODEB)

8.1.3 Dépôt de la liste d'embauche



- 8.1.4 Prolongation du contrat de travail du coordonnateur, Service de sécurité incendie, Direction de la sécurité publique
- 8.1.5 Autorisation de signature d'une lettre d'entente entre la Ville de Bromont et le Syndicat des employés municipaux de Bromont (CSN) - Service des travaux publics - Heures de travail et affectation de postes
- 8.2 DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIFS ET DES GRANDS PROJETS**
 - 8.2.1 Obtention des droits d'utilisation d'information géographique appartenant à la société ÉNERGIR, S.E.C.
- 8.3 DIRECTION DU SERVICE DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES**
 - 8.3.1 Octroi d'un contrat pour la fourniture et l'installation d'équipement de déneigement pour un camion six (6) roues à Robitaille Équipement inc. pour un montant de 182 945,93 \$, plus les taxes applicables (108-GGP-P-25)
 - 8.3.2 Octroi de contrat en gré à gré pour les services d'un consultant externe agissant à titre de responsable technique pour l'Espace culturel St. John et la Place publique (2026) pour un montant de 102 000 \$, plus les taxes applicables (070-CEG-G-25)
 - 8.3.3 Nomination du toponyme « Espace culturel St. John » et demande d'officialisation à la Commission de toponymie du Québec
 - 8.3.4 Nomination du toponyme « Rue André » dans le cadre de la prolongation de la rue André et demande d'officialisation à la Commission de toponymie du Québec
 - 8.3.5 Nomination du toponyme « Rue de Maskinongé » dans le projet Soulanges et demande d'officialisation à la Commission de toponymie du Québec
- 8.4 DIRECTION DE LA GESTION DURABLE DU TERRITOIRE**
 - 8.4.1 Dépôt de la liste des permis de construction du mois de novembre 2025
 - 8.4.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité consultatif d'urbanisme du 20 novembre 2025
 - 8.4.3 Approbation de plans en vertu du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :
 - 2025-30154 : Installation d'un panneau sur une enseigne communautaire existante au 689, rue Shefford
 - 2025-30158 : Agrandissement de la résidence unifamiliale isolée située au 450, boulevard de Bromont
 - 8.4.4 2024-30117 : Approbation de plans – Modification de l'aménagement paysager au 65, rue Unifix - Duodisplay
 - 8.4.5 2025-30103 : Révision : Approbation de plans – Installation d'une enseigne sur socle au 730, rue Shefford
 - 8.4.6 2025-30141: Adoption du second projet de résolution visant à autoriser l'usage récréatif d'un bâtiment accessoire (yoga, pilates, reformer, méditation) au 821, rue Shefford, en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)



- 8.4.7 2025-30152 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'un garage attenant à la résidence, situé à une distance minimale de 1,5 m de la ligne latérale au lieu de 3 m minimum, tel que stipulé à la grille des spécifications, annexe C du règlement de zonage 1037-2017, au 15, rue des Marronniers, lot 4 513 940, zone P4M-13, district Pierre-Laporte
- 8.4.8 2025-30153 : Approbation de plans – Remplacement du revêtement extérieur d'un bâtiment commercial situé au 715, rue Shefford – Café 1792
- 8.4.9 2025-30155 : Demande de dérogation mineure visant à régulariser la construction d'un bâtiment accessoire (garage) dont la pente de la toiture est supérieure à celle de la résidence, malgré l'article 106 du règlement de zonage 1037-2017, au 8, rue des Érables, lot 2 929 434, zone P3M-03, district Adamsville
- 8.4.10 2025-30156: Demande d'usage conditionnel visant à permettre la location d'une unité d'hébergement touristique au 610, rue Shefford
- 8.4.11 2025-30157 : Approbation de plans – Installation d'une enseigne sur poteaux au 821, rue Shefford – UN MOMENTO Pause gourmande & bien-être
- 8.4.12 2025-30160 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une piscine creusée située entre la façade de la résidence et la ligne de rue, malgré l'interdiction prévue à l'article 108 du règlement de zonage 1037-2017, au 315, chemin Magog, lot 6 269 119, zone P3M-07, district Lac-Bromont
- 8.4.13 2025-30164 : Demande de dérogation mineure afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée dont 60% du mur de la façade est occupé par des portes de garage au lieu de 40 % maximum, tel que stipulé à l'article 81 du règlement de zonage 1037-2017 au 260, rue Dorchester, lot 6 205 269, zone P4M-13, district Mont-Soleil
- 8.4.14 2025-30162 : Approbation de plans – Construction d'une résidence unifamiliale isolée au 25, rue Champlain
- 8.4.15 2025-30129 : Demande de dérogation mineure afin de permettre l'aménagement d'une bande paysagère d'une largeur minimale de 1 m au lieu de 1,8 m minimum, tel que stipulé à la ligne 5 du tableau de l'article 145 du règlement de zonage 1037-2017, au 80, boulevard de Bromont, lot 2 593 794, zone PDA3-04, district Mont-Brome
- 8.4.16 2025-30100 : Approbation de plan – Suivi de la demande visant l'abattage d'arbre sur une superficie de 2 000 m² afin de créer une nouvelle piste de ski (Fernie) au 150, rue Champlain
- 8.4.17 Gestion des matières résiduelles – Immeuble agricole situé au 1690, rue Darcy (Huilerie l'arôme des champs)
- 8.5 DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ ET DE L'EXPÉRIENCE CITOYENNE**
- 8.5.1 Amendement aux autorisations de soutien et aux autorisations réglementaires dans le cadre des événements 2025 sur le territoire de la Ville de Bromont
- 8.5.2 Adoption de la Politique et du plan d'action à l'égard des personnes handicapées (2026-2028)



8.6 DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.6.1 Autorisation de signature de l'Entente de collaboration entre la Ville de Bromont et le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs à des fins de prévention et d'enquêtes et interventions de leurs membres en cas d'urgence ou de signalement d'un acte d'intimidation ou de violence
- 8.6.2 Autorisation de signature de l'Entente de services entre la Ville de Bromont et la Société protectrice des animaux de l'Estrie (SPA de l'Estrie) (2026-2029)

8.7 DIRECTION GÉNÉRALE

- 8.7.1 Amendement à l'Entente intermunicipale entre la Ville de Bromont et la MRC de Brome-Missisquoi pour la fourniture de service pour la gestion du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (2026-2027)

9. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE

- 9.1 Dépôt du procès-verbal de la 442e assemblée extraordinaire de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est (RARCE), tenue le 31 octobre 2025

10. AFFAIRES NOUVELLES

- 10.1 Aucun

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE